

**n° 211**  
SEPTEMBRE 2020

# Vivre à Fort-Mardyck

Journal communal de Fort-Mardyck commune associée de Dunkerque



**Santé**  
**Cadre de vie**  
**Education**  
**Solidarité**  
**Circulation**  
**Les enjeux de cette rentrée**

[www.fort-mardyck.fr](http://www.fort-mardyck.fr)

**PAGES 04-06** | Grand angle  
Projet de mandat

**PAGE 07** | Conseil consultatif

**PAGE 12-13** | Cadre de vie  
Le point sur les travaux



Remise des lots du concours de dessins organisé pour la Fête Nationale



La nouvelle équipe municipale s'est recueillie à l'Arbre de la Liberté à l'occasion du 14 juillet



Martine FILLEUL, Sénatrice du Nord est venue à la rencontre des élus Fort-Mardyckois



Prendre l'air au Square des Enfants le temps d'un spectacle de marionnettes



Distribution de masques pour les collégiens et lycéens



La cantine à la salle des fêtes.

## Au sommaire

■ Retour sur.....	p. 02	■ Culture .....	p. 16
■ Edito.....	p. 03	■ Coup de projecteur .....	p. 17
■ Grand angle.....	p. 04-06	■ Solidarité .....	p. 18
Plan de déplacement		■ Histoire locale .....	p. 19
■ Conseil consultatif.....	p. 07	■ Vie associative .....	p. 20-21
■ Enfance .....	p. 08-09	■ Tribunes .....	p. 22
■ Développement durable.....	p. 10	■ Infos pratiques.....	p. 23
■ Tranquillité publique .....	p. 11	■ Agenda .....	p. 24
■ Cadre de vie .....	p. 12-13		
■ Animations .....	p. 14-15		

Chères Fort-Mardyckoises, Chers Fort-Mardyckois,

Cette année, la rentrée s'est déroulée dans **un contexte très particulier**. L'épidémie est toujours présente. Elle nous oblige encore à une grande vigilance, elle maintient sous tension bien des aspects de la vie de chacun, la vie en commun et les services communs.

Face à cette menace, nous devons à la fois **continuer de vivre et rester particulièrement vigilants**. Comme depuis le début de l'épidémie, les règles auxquelles nous devons collectivement nous soumettre sont susceptibles d'évoluer, d'être adaptées en fonction de la situation sanitaire.

Ainsi chacun a pu prendre connaissance des nouveaux protocoles sur le lieu de travail, à l'école ou dans l'espace public. Nous gardons à l'esprit que cela peut changer et que c'est l'effort de chacun qui peut permettre d'éviter une trop grande propagation du virus.

**Depuis le début de la crise, notre choix politique a été de favoriser et renforcer le service public, de prioriser l'éducation et la solidarité à toutes les autres activités d'animation. C'est un choix motivé par la Raison dans ce contexte inédit et changeant.**

En tant que Maire, et nouveau Maire de surcroît, il me paraît nécessaire de réaffirmer mon engagement auprès de la population : ma volonté de maintenir ce qui nous lie ensemble, de préserver notre pacte social et républicain, d'aller toujours de l'avant avec un souci d'égalité et de fraternité...

Nos efforts se concentrent sur de nombreuses priorités et obligations. Il nous faut continuer d'avancer. Ce début de mandat se placera aussi sous **le signe de la mobilité** avec une **réflexion collective sur le plan de déplacement**. Vous êtes nombreux à m'avoir sollicité à propos des problèmes de stationnement, de sécurité des piétons et de circulation. **Ce plan sera nourri d'une triple ambition : mieux circuler, mieux stationner, mieux partager l'espace public.**

Comme je m'y suis engagé, la consultation des habitants sera la condition de notre réussite collective et de l'amélioration du quotidien de notre commune. C'est un objectif ambitieux dans lequel vous avez aussi votre rôle à jouer. Je compte sur chacun, prenez soin de vous !

Votre Maire,  
Grégory BARTHOLOMÉUS



*"Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible".*  
Antoine de SAINT-EXUPÉRY

Permanences du maire et des élus sur rendez-vous au 03 28 59 68 00

[commune.fortmardyck](https://www.facebook.com/commune.fortmardyck)

**Vivre à Fort-Mardyck**

Responsable de publication : G. Bartholoméus | Comité de rédaction : J-F. Lesage, M. Norbert, F. Lemahieu, N. Delerue | Conception technique et Impression : Nord'Imprim  
Dépôt légal : 17 mai 1996 | Site internet : [www.fort-mardyck.fr](http://www.fort-mardyck.fr) | [/commune.fortmardyck](https://www.facebook.com/commune.fortmardyck)  
Contact : Mairie - Parvis Nelson Mandela - BP 60057 - 59430 Fort-Mardyck - Tél. : 03 28 59 68 00



## Projet de mandat : le plan de déplacement



### Imaginons ensemble la mobilité de demain !

Notre engagement à faire de "la politique autrement" est au cœur des projets que nous avons présentés aux Fort-Mardyckois lors de la campagne de 2020.

Aujourd'hui et très concrètement, vos élus s'engagent à améliorer votre quotidien avec un objectif double : **construire la commune de demain et impliquer les habitants dans les changements à venir.**

**Un des premiers chantiers de cette année est "le plan de déplacement".** Nombreux d'entre vous m'ont sollicité à propos des problèmes de stationnement, de sécurité des piétons et de circulation. Ce sont des difficultés qui touchent le cœur de notre cité et nous obligent collectivement à réinventer notre espace public pour améliorer la situation.

Comme je m'y suis engagé, comme pour tous les projets d'importance, **je souhaite agir avec transparence, informer au mieux et impliquer les habitants dans nos décisions.** Et ce sera le cas avec ce projet ! D'octobre à décembre 2020, les élus viendront à votre rencontre pour réaliser un diagnostic et recueillir vos avis. C'est sur cette base et sur ces rencontres que seront imaginés nos déplacements de demain pour mettre en œuvre un plan **pour mieux circuler, pour mieux stationner, pour mieux partager l'espace public.**

Ce sont des objectifs ambitieux, qui dépendent avant tout de la volonté de chacun d'être acteur de ces transformations. Je compte sur vous !

Votre Maire / Grégory Bartholoméus



### Les enjeux

#### MIEUX CIRCULER

1. En réduisant la vitesse dans les rues de la commune
2. En fluidifiant les déplacements des riverains dans le cœur de ville
3. En réorientant le trafic automobile vers les grands axes

#### MIEUX STATIONNER

1. En délimitant mieux le stationnement par du marquage
2. En créant quand c'est possible de nouvelles places
3. En renforçant la lutte contre le stationnement illégal

#### MIEUX PARTAGER L'ESPACE PUBLIC

1. En favorisant les mobilités douces (pistes cyclables)
2. En rendant les trottoirs plus accessibles
3. En protégeant mieux les passages piétons
4. En desservant la commune avec de nouveaux arrêts de bus



### Parole d'adjointe

#### Travailler ensemble !

"Chaque projet d'envergure sera partagé en amont avec la population. La consultation des habitants est la **condition de notre réussite collective** et de l'amélioration du quotidien de notre commune. C'est aussi « aller vers vous », inventer des moments de rencontre près de chez vous, en porte à porte si cela est nécessaire. Enfin c'est trouver un sens à nos actions et **partager cette vision avec vous**".



Florence BOUTEILLE-SAIHI – 1<sup>ère</sup> adjointe



### Les premiers rendez-vous avec la population

**D'octobre à décembre 2020** : les élus iront à la rencontre des habitants pour **échanger et recueillir leurs premiers avis et leurs remarques sur l'orientation à donner au "plan de circulation et de déplacement"**. La commune a été divisée en secteurs où dans chaque îlot de vie seront organisées des rencontres entre la population et les **élus référents de quartier**.

> **Pourquoi des îlots de vie ?** Chaque secteur peut rencontrer des problèmes particuliers, que ce soit sur le stationnement, l'accessibilité, ou la sécurité routière. En découpant par secteur, cela facilite la prise en compte des particularités de votre environnement.

> **Comment seront organisées ces rencontres ?** Selon les enjeux, cela pourra se passer en porte à porte, lors de rencontres sur secteur dans l'espace public ou encore lors de réunions publiques.

> **Comment sera recueilli l'avis de la population ?** La réussite de ce projet nécessite de travailler ensemble pour trouver une position d'intérêt général. C'est sur la base de vos orientations et d'un questionnaire que sera décidé un projet commun.



### Les grandes étapes du projet

#### > LA CONSULTATION DE LA POPULATION :

D'octobre à décembre 2020 une grande consultation aura lieu à l'échelle de la commune.

#### > LES DIAGNOSTICS TECHNIQUES :

D'octobre à décembre 2020, la Communauté Urbaine de Dunkerque travaillera sur les relevés des voiries (mesures, jalonnements, signalétiques, domanialités, ...).

#### > L'ELABORATION DES SCENARIOS :

De janvier à avril 2021, les scénarios du plan de déplacement seront proposés aux habitants, avec des rencontres par sites et îlots de vie pour échanger sur les propositions.

#### > LA MISE EN PLACE DU PLAN DE DEPLACEMENT :

De mai à juin 2021, mise en place du plan de déplacement selon le scénario adopté.

#### > EMBELLISSEMENT DU CADRE DE VIE :

A partir de mai 2021, la commune mettra en place de nouveaux mobiliers urbains pour accompagner cette refonte de la circulation en ville et de la réfection de la voirie sur certaines portions (îlots de fleurissement, mobiliers, jardinières, ...).

Parole d'adjoint

Embellir notre commune !

"Un plan de déplacement c'est un **projet ambitieux** et qui va sans doute changer nos habitudes. C'est un challenge collectif mais aussi **une formidable occasion de repenser notre commune**. Bien sûr, la commune va accompagner ce projet avec **des investissements pour améliorer le cadre de vie**, que ce soit par l'achat de nouveaux mobiliers urbains, l'aménagement de nouveaux espaces verts, l'éclairage public, les décorations de Noël ... Ce sont des investissements qui seront programmés tout au long du mandat pour embellir notre commune."



† Jean-François DEBRIL. Adjoint au Cadre de vie et au Développement durable.



C'est déjà en route !

- > **Depuis juin 2020**, remise en peinture des passages piétons sur toute la commune afin de les rendre plus visibles
- > **A partir d'octobre 2020** la commune va procéder à la dépose des potences de fleurissement sur la route de Fort-Mardyck et chemin IC52. Ces potences constituent un encombrement du trottoir et gênent la circulation des piétons. Leur suppression va permettre de mieux sécuriser ces derniers.
- > **A partir d'octobre 2020** le chemin IC52 (voie intercommunale avec Grande-Synthe) va subir quelques modifications, notamment avec la matérialisation du stationnement (suppression de l'alternance) afin de lutter contre la vitesse et mieux matérialiser les places.



Conseil consultatif du 14 septembre 2020

En raison de l'épidémie de COVID19, la capacité de la salle des actes est limitée à 28 personnes. Le conseil étant composé de 23 membres auquel il convient d'ajouter le personnel communal, nous n'avons pu accueillir de public.

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.



† Le nouveau Conseil se réunit pour la 1<sup>ère</sup> fois en mairie.

Un nouvel élu

En raison de la démission de Mme Gwendoline ROGER, M. José LOUF, suivant de la liste "le Défi Fort-Mardyckois" devient membre du conseil consultatif de Fort-Mardyck. Il intègre la commission "Solidarité, Séniors, Démocratie participative".

Désignation de correspondants défense (CORDEF)

M. Didier SZYMCZAK est désigné correspondant défense auprès du délégué militaire départemental du Ministère des Armées. M. Dominique MOSCET est désigné suppléant.

Désignation de trois représentants à la Conférence d'Entente Intercommunale (chaîne 32)

M. Didier SZYMCZAK, Mme Saadia BOLLENGIER et M. Didier RYCKEMBEUSCH sont désignés au sein de cet organe de pilotage chargé de débattre des questions intéressant la chaîne 32.

Protocole d'Accord 2020 avec Entreprendre Ensemble et participation financière

La commune de Fort-Mardyck adhère au Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de l'agglomération dunkerquoise. La contribution des communes adhérentes au PLIE est de 2,653 euros/habitant. La participation de la commune s'élève à 9 245.71 € (soit 3485 habitants x 2.653 €).

Définition de la répartition des produits de cimetières

A la demande de la trésorerie de Dunkerque, il y a lieu de fixer les modalités et le pourcentage de répartition du produit des concessions funéraires :

- Les concessions et les cavurnes : 1/3 à la SCAS de Fort-Mardyck et 2/3 à la commune
- Les concessions en columbarium : 1/3 à la commune et 2/3 à la CUD

Rétrocession d'une concession funéraire à titre gratuit à la commune

Autorisation de cession de terrain

A la suite d'une procédure d'acquisition de bien sans maître, la parcelle AA298 (1 101m<sup>2</sup>) sise 56 Contour du Bout d'Aval a été intégrée au patrimoine privé de la commune. Après établissement d'un cahier des charges le choix s'est porté sur le projet de construction de trois logements maximum présenté par M. Sylvain DELAS-SUS. Le prix de vente a été fixé à 40 000 €, respectant en cela l'avis du service des Domaines et tenant compte du coût des travaux de démolition des bâtis.

Subvention de 300 euros à l'Union Nationale des Combattants pour l'achat d'un drapeau

Décision modificative n°1

Monsieur Didier SZYMCZAK demande à l'assemblée de se prononcer sur la décision modificative n°1 du budget spécial 2020 qui prend en compte des ajustements de crédits nécessaires au bon fonctionnement des affaires communales.

Communauté Urbaine de Dunkerque

M. Grégory BARTHOLOMÉUS a été nommé Conseiller Communautaire délégué au Transport et la Mobilité. Cette délégation s'exercera en lien avec M. Jean-François MONTAGNE, Vice-Président en charge de la Transition écologique et de la Résilience.

## Une rentrée presque comme les autres

Après une longue période de travail à la maison puis un retour progressif vers les établissements scolaires, ce mardi 1<sup>er</sup> septembre, 400 enfants ont effectué quasi normalement leur rentrée des classes dans les écoles Fort-Mardyckoises.



↑ Une rentrée dans la bonne humeur.



↑ Découverte du contenu du kit de rentrée scolaire.

### Des kits scolaires pour les primaires :

Tous les enfants de primaire ont reçu un kit de rentrée scolaire. Ce dernier a été financé par la commune dans le but de **préserver l'égalité des chances** entre les enfants et **d'alléger les dépenses** des familles qui sont importantes en cette période de l'année. Il a été composé selon les souhaits des enseignants et des directrices d'école et a été distribué le jour de la rentrée par M. Grégory BARTHOLOMEUS, Maire, M. Stéphane LUST, Adjoint à l'Éducation et à l'Enfance et M<sup>me</sup> Cindy STEIN, Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires.

### Effectifs

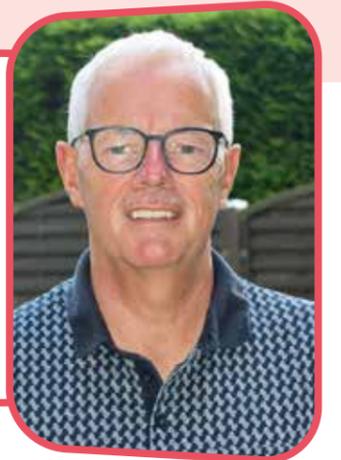
- 151 élèves à l'école Roger Salengro
- 105 élèves à l'école de l'Amirauté
- 139 élèves au groupe scolaire Jean Jaurès



↑ Visite des élus dans les écoles et distribution des kits.

### Parole d'adjoint : Stéphane LUST

« Dans ce contexte de crise sanitaire la rentrée de nos enfants a fait l'objet d'une attention toute particulière. Il faut saluer l'engagement des enseignants et de nos services qui ont œuvré tout au long de ces derniers mois. Ce contexte ne doit surtout pas faire oublier que l'éducation est une priorité. Elle est le socle de notre République et de notre pacte social. A la rentrée, nous avons distribué à l'ensemble des primaires un kit scolaire, nous poursuivons l'entretien de nos écoles, nous investissons dans le matériel informatique, ce sont 14 classes qui sont équipées en vidéoprojecteurs. On peut le dire, les écoles sont connectées à l'Avenir ! Bonne rentrée à tous ! »



### Des services annexes



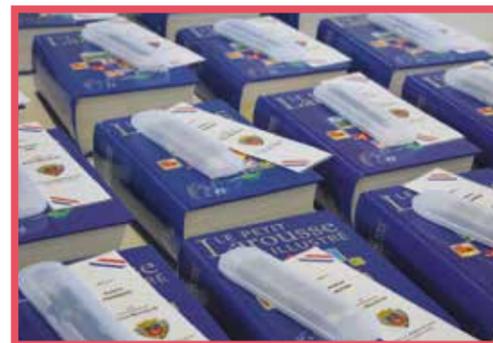
Les services de périscolaire et de cantine ont également repris ce même jour.

L'inscription à ces services peut se faire soit par retrait du dossier

en mairie, via le site internet communal ou encore par mail à [cantine.periscolaire@fort-mardyck.fr](mailto:cantine.periscolaire@fort-mardyck.fr). Toute modification doit être signalée en mairie une semaine avant (sauf cas d'urgence)

### Du changement

Nous saluons cette année l'arrivée de **deux nouvelles enseignantes** à l'école Roger Salengro. M<sup>me</sup> BAES a pris en charge les élèves de CM2 et M<sup>me</sup> BECQUART les élèves de CP/ CE1. Nous leur souhaitons la bienvenue. Autre changement souhaité par la municipalité : les élèves de CM2 se verront offrir une carte cadeau et une batterie nomade pour leur départ en 6<sup>ème</sup> et les élèves de CE2 recevront un dictionnaire au moment de la rentrée.



↑ Des dictionnaires oui... mais pour les CE2 !

### L'école mais pas que...

Chaque établissement prévoit à l'année des projets et sorties pédagogiques qui sont soutenus financièrement par la commune. Ces derniers permettent aux enfants de s'enrichir ailleurs que dans le cadre purement scolaire. Des sorties sont également prévues dans les équipements communautaires (piscine, golf, patinoire...). Par ailleurs, **une opération "fruits dans les écoles"** est menée par la municipalité dans les écoles maternelles volontaires. Elle permet une sensibilisation des enfants au goût et à la saisonnalité des fruits.



### Des équipements neufs

A l'ère du tout numérique, il est important pour la municipalité d'offrir aux enfants la possibilité d'**étudier avec des outils modernes et adaptés aux besoins**. Elle a donc investi dans l'**achat de vidéoprojecteurs** qui ont été installés cette année dans des classes de l'école Roger Salengro. Chaque

été, c'est une nouvelle classe d'une nouvelle école qui bénéficie de cette dotation. Du mobilier neuf a également été acheté (tableau, armoire...) et des travaux d'entretien courants réalisés.

### Et la crise sanitaire ?

Les enfants ont pu reprendre le chemin de l'école malgré la crise sanitaire qui impacte encore notre quotidien. En ce qui concerne les écoles : le port du masque est **obligatoire pour les adultes** dans l'établissement et **dans un rayon de 50 mètres à l'extérieur**, les enfants sont invités à **se laver les mains**, à respecter les **gestes barrière**. La distanciation entre les enfants est appliquée autant que possible. Les classes sont **aérées régulièrement**. **Le rôle des parents est primordial dans ce contexte** : prendre la température de l'enfant, garder l'enfant à la maison et contacter le médecin en cas de symptômes, garder l'enfant à la maison en cas de personne proche contaminée et ce dans l'attente des résultats du test. **La bonne application de ces mesures permettra de garantir au maximum la santé de tous.**

## Se mettre au compostage, c'est possible !

Recycler les déchets organiques et limiter la pollution, favoriser la biodiversité en permettant le développement d'une faune et d'une flore de décomposeurs dans son jardin (souvent malmenées par les retournements du sol et les traitements avec des produits phytosanitaires), l'intérêt du compostage domestique n'est plus à démontrer. La communauté urbaine de Dunkerque peut vous accompagner dans la démarche de compostage.

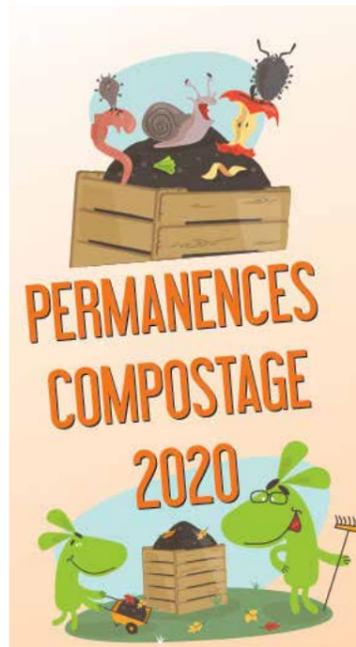
Pour recevoir un composteur, il suffit de vous rendre sur un site de compostage domestique aux permanences organisées à : Coudekerque-Branche, Grande-Synthe, Gravelines, Rosendaël et Zuydcoote et d'y suivre une formation.

Les permanences les plus proches de Fort-Mardyck se font à L'Atelier Université Populaire, Maison-écologique 156 avenue de Petite-Synthe à Grande-Synthe les :

**Mercredi 7 octobre 2020**  
de 17h30 à 19h00

**Mercredi 4 novembre 2020**  
de 10h30 à 12h00

Au cours de cette formation, vous recevrez des **conseils pratiques** concernant le compostage et vous pourrez vous inscrire, si vous le souhaitez, pour **recevoir gratuitement**



un composteur après avoir rempli la charte de d'utilisation. Les personnes qui sont intéressées mais ont un petit jardin ou un appartement peuvent obtenir un **vermicomposteur** (ou lombricomposteur) adapté aux petits espaces.

**NOUVEAU!**



Pour éviter les abus liés aux démarchages à domicile, **la commune a pris la décision d'encadrer cette pratique sur le territoire.** Dorénavant, toute société, entreprise individuelle ou artisanale qui démarché à domicile sur le territoire de la commune de Fort-Mardyck **a l'obligation de s'identifier en mairie avant de commencer sa prospection et elle devra fournir les pièces justificatives de son activité.**

## Le démarchage à domicile

Les habitants qui s'estiment victimes de **pratiques commerciales déloyales** ou agressives ou qui constatent une **usurpation manifeste d'identité** de la part de démarcheurs à domicile, sont invités à prendre contact avec les services de la police nationale ou municipale.

### Bon à savoir

En aucun cas la mairie ne collabore à la promotion commerciale d'une société privée, à la proposition ou à la vente de ses services ou de ses produits.

**NOUVEAU!**



La Police Municipale est active 7 jours sur 7, 24 h sur 24

## Les permanences de la Police Municipale

Afin d'assurer une meilleure prise en compte des besoins de la population et d'élargir les horaires des rendez-vous, les permanences de la Police Municipale mutualisée de Fort-Mardyck se font maintenant sur rendez-vous au poste situé à la Maison de la Solidarité, rue Jean Deconinck.

Vous pouvez contacter le :  
**06 85 74 81 05** pour convenir d'un rendez-vous avec la brigade.

### Bon à savoir

La police municipale est opérationnelle 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 grâce à la mise en place d'une brigade de nuit qui permet un meilleur traitement des conflits de voisinage et des nuisances sonores (qui doivent être constatées au moment des faits par un agent assermenté). Ces brigades assurent un roulement de nuit 7 jours sur 7 de 21h à 6h le matin.

**La police municipale est joignable 7j/7, 24h/24 au 03 28 26 27 17.**

### Sur inscription



## A bicyclette

### avec la Maison de l'environnement

Vous êtes cycliste quotidien, occasionnel, cyclotouriste ou vous n'utilisez pas le vélo : chaque avis compte ! Du 15 septembre au 11 octobre 2020, le vélo sera au cœur du débat sur la CUD avec l'objectif **d'écouter vos besoins et attentes sur les aménagements et services du territoire.**

Retrouvez-nous sur nos stands d'informations et d'échange et lors de balades autour du vélo. Intéressé.e.s ? Notre plateforme dédiée ([ville-a-velo.org](http://ville-a-velo.org)) regroupe

le calendrier de nos événements, des informations pratiques, un endroit de libre expression, notre questionnaire ainsi que la liste complète des lieux de diffusion (Maison de l'Environnement de Dunkerque, mairies de quartier, centres sociaux, etc.).

Pour toutes informations, contactez la Maison de l'Environnement à l'adresse suivante : [debatvelo@maison-environnement.org](mailto:debatvelo@maison-environnement.org).

## Travaux de couverture



↑ Des interventions ont eu lieu sur la toiture de la Salle des Sports.

Maintenir un bon niveau d'entretien dans les bâtiments communaux est une priorité. Ainsi la commune a fait appel à la société RAMERY ENVELOPPE pour **revoir l'étanchéité des puits de lumière dans le dortoir à l'école de l'Amirauté**. Elle est également intervenue à la Salle des Sports pour les **descentes d'eaux pluviales** et à la Salle de Tennis pour **réparer les chéneaux**. Ces travaux ont été réalisés au printemps dernier.

## Travaux dans les écoles

La période estivale est propice aux **travaux de maintenance dans les écoles**. Des petits travaux indispensables ont donc eu lieu dans les 3 écoles de la commune afin de garantir des bâtiments en parfait état et un meilleur confort pour les élèves et leurs enseignants. En marge de ces travaux réguliers, **une opération de plus grande envergure** sera réalisée dans les bâtiments scolaires avec la mise en place de la **gestion d'accès** qui aura pour rôle de **sécuriser les portes et de contrôler les entrées**. Les travaux ont débuté cet été à l'école de l'Amirauté avec l'installation du contrôle d'accès et de 2 visiophones et se termineront aux vacances d'automne au groupe scolaire Jean Jaurès et à l'école Roger Salengro.



↑ Potences de fleurissement retirées, accès sécurisé.

## Retrait des potences de la route de Fort-Mardyck

Les potences qui soutenaient les balconnières de fleurissement de l'axe principal de la commune **vont être retirées à l'automne**. Implantées sur le trottoir, ces dernières gênent la circulation des piétons, poussettes et fauteuils roulants. Leur retrait permettra de **favoriser la circulation de tous en toute sécurité sur les trottoirs**. Les travaux, réalisés par la SNEF, sont prévus à la mi-octobre. La ville de Dunkerque va également retirer les potences sur les trottoirs de son côté de la route de Fort-Mardyck dans un timing similaire.

## De nouvelles armoires d'éclairage public



↑ Plusieurs armoires électriques comme celle-ci émaillent le territoire communal.

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie, la commune a décidé de remplacer l'ensemble des armoires d'éclairage public d'ici la fin de l'année. L'objectif de cette réhabilitation est de **moderniser les équipements** et d'assurer un **meilleur fonctionnement** de l'éclairage public sur le territoire. Chaque armoire sera reconditionnée en fonction du nombre de points lumineux qu'elle alimente et sera équipée d'une horloge astronomique pour mieux **planifier la mise en route de l'éclairage**.

## Fin des travaux à la salle de sports

Dans notre précédente édition, nous vous informions de la remise aux normes de la grande salle de basket de la salle des sports. C'est désormais chose faite ! **Paniers, sol, revêtement mural, électricité** (mise en place de leds plus économes que les ampoules classiques) **tout est neuf** et en conformité avec les normes de la FFB (Fédération Française de Basket) pour jouer au niveau régional. Une aubaine pour notre équipe de basket ainsi que pour tous les utilisateurs de la salle !



↑ Un sol neuf, impression parquet.

## Réfection du bar de la Salle des fêtes



↑ Un aperçu du futur bar de la salle des fêtes.

Dans la continuité des divers travaux de **mise en accessibilité de son patrimoine bâti**, la commune a décidé de **remettre à neuf le bar de la salle des fêtes**. Toute la partie plomberie a été revue, ainsi que l'ensemble de l'électricité et de l'éclairage. La façade du bar a également été rénovée et une **rampe PMR** (Personne à Mobilité Réduite) a été installée pour faciliter l'accès à l'arrière du bar. Les travaux ont été réalisés au début du mois de septembre.

## Travaux chemin IC 52

En partenariat entre la commune de Fort-Mardyck, la CUD et la ville de Grande-Synthe, **des travaux d'aménagement de la voirie** (à partir du carrefour avec la rue Jean DECONINCK) ont été planifiés pour octobre / novembre. Sur cet axe à la fréquentation dense, **le stationnement sera alterné et matérialisé** du côté Fort-Mardyck comme du côté Grande-Synthe, **les places réservées aux personnes à mobilité réduite seront mises aux normes, un passage protégé sera ajouté** et les autres seront repeints, **les enrobés** des trottoirs de part et d'autre de la rue seront **remis à neuf** aux endroits les plus dégradés. En outre, de **nouveaux quais bus** seront aménagés côté Grande-Synthe.



↑ Des aménagements nécessaires pour le chemin IC 52.

## Un été sous le signe des animations pour les enfants

Pour la **Fête Nationale**, le service animation avait organisé un **concours de dessin** sur le thème "Dessine ton 14 juillet". Les dessins des enfants âgés de 4 à 11 ans (trois catégories d'âge) étaient **accrochés dans l'Arbre de la Liberté**. Les trois premiers de chaque catégorie ont reçu un lot. Toutes nos félicitations à nos jeunes concurrents !



† L'Arbre de la Liberté porte les dessins réalisés par les enfants sur le thème du 14 juillet



† Spectacle de magie au Square des enfants... Les plus jeunes ont aimé participer

Cet été, la municipalité avait également programmé des **spectacles de magie et de marionnettes** au Square des Enfants et de la **sculpture de ballons et une animation magie** à l'Île aux jeux. Le public, enfants comme parents, était ravi. Les enfants ont apprécié de se sentir, pour quelques minutes, apprentis magiciens. Animées par Vick Magic Show, les prestations ont apporté un peu de gaieté à une période estivale marquée par un contexte quelque peu particulier cette année.



† Les enfants retrouveront-ils l'âne de Saint-Martin ?

## Saint-Martin : à vos lanternes !

Cette année, le défilé de la St Martin aura lieu le vendredi 6 novembre en partenariat avec Dunkerque/Petite-Synthe. Le départ est fixé à 18h30 dans la cour de l'Ecole Dessinguez.

Emmené par l'Ensemble Instrumental de Fort-Mardyck, suivi de St Martin et de son âne, le défilé passera dans la rue Dessinguez, la rue de la Moissonnière, la route de Fort-Mardyck, la rue Jean Bart, la rue Général Leclerc, la rue de

l'Amirauté, la rue du Général de Gaulle et s'achèvera sur la Place de l'Eglise, Parvis Nelson Mandela. A l'arrivée, un **spectacle lumineux** (cracheur de feu ou jongleurs en habits de lumière) sera proposé au public suivi de la traditionnelle **distribution de volaeren**.

### En cas de mauvais temps :

Départ 18h30 Ecole Dessinguez, rue de la Liberté, Route de Fort-Mardyck, rue de l'Amirauté, rue du Général de Gaulle, Place de l'Eglise.

**NOUVEAU!** BATEAU PIRATE place de l'église

## Fête foraine du changement !

Du samedi 3 au dimanche 11 octobre la fête foraine battra son plein dans les rues de la commune.



L'inauguration aura lieu le samedi 3 octobre à l'angle des rues de l'Amirauté et du Général Leclerc à 16h.

### Parole d'adjointe :

Isabelle JOONNEKINDT, Adjointe à l'Animation, à la Culture et à la Vie Associative



"Cette année 2020 notre traditionnelle Ducasse va subir quelques changements dans son implantation. Notre priorité a été de mettre œuvre les meilleures conditions de sécurité pour que l'espace soit plus aéré et laisse plus de place à la déambulation des piétons. Pour parfaire ce moment, nous avons imaginé un nouveau programme d'animations pour accompagner cette manifestation. Bonne Ducasse à tous !"

Moment fort de la vie de la commune, la ducasse est maintenue malgré le contexte actuel, avec certains aménagements. Pour pouvoir être organisée, la fête foraine a donné lieu à plusieurs rencontres durant l'été entre les élus et les industriels forains.

**des visiteurs à l'intérieur de la fête foraine.** Pour répondre à ces obligations, les métiers de certains industriels forains ont été déplacés de la rue du Général De Gaulle à la rue de l'Amirauté, d'où un parcours de ducasse étendu.

Un nouveau plan de ducasse a été élaboré pour répondre à 2 conditions : **la condition de sécurité qui oblige les métiers qui se font face à être espacés d'au moins 4 mètres et la condition de circulation**

**Au programme :** pour l'inauguration, un **défilé de l'Ensemble instrumental et des danseuses de l'Etoile du marin** partira de la Maison de la musique à 15h pour se rendre au point

d'ouverture du champ de foire. **Un lâcher de pigeons** aura lieu sur le parking du centre social à 16h30 accompagné d'une aubade de l'Ensemble Instrumental. Du côté des animations, **des mascottes seront présentes pour le plus grand plaisir des enfants** le mercredi 7 octobre de 14h30 à 17h30. D'autres animations tout public seront proposées ce même jour.



### Bon à savoir :

La circulation sera bien évidemment interdite dans tout le champ de foire pendant toute la durée de la fête foraine. Le port du masque sera obligatoire à l'intérieur du périmètre de la ducasse.

Les commerces "Le Cyrano" et « Les délices de Zélia » resteront ouverts pendant toute la ducasse. Ils seront bien sûr accessibles à pied et continueront de vous servir avec plaisir.

## Fête du théâtre

**Evènement plébiscité chaque année par les Fort-Mardyckois, la fête du théâtre ne pourra avoir lieu dans sa version originelle du fait de la crise sanitaire. C'est dans une version allégée et à destination des enfants que la municipalité vous propose cette manifestation.**



La compagnie Mariska présentera un spectacle de marionnettes à fil "le Petit Chaperon rouge", le **mercredi 18 novembre à 15h, à la Salle des Fêtes**. Le conte, s'adressant aux enfants à partir de 3 ans, a été quelque peu réadapté afin de ne pas effrayer les plus petits. Ce spectacle de qualité plaira forcément aux enfants comme aux parents. **L'entrée est gratuite.** Le

nombre de places est limité à 60. Il faut donc vous rapprocher de l'accueil de la mairie pour **vous inscrire** par téléphone au 03.28.59.68.00 ou par mail : [fabienne.lemahieu@fort-mardyck.fr](mailto:fabienne.lemahieu@fort-mardyck.fr) à partir du 15 octobre prochain. Port du masque obligatoire à partir de 11 ans.

**N'hésitez pas à vous inscrire dès que possible !**

Monsieur et Madame VERVLIET ont renouvelé leurs vœux le 27 juin dernier à l'occasion de leurs noces d'or, vœux qu'ils avaient prononcés lors de leur mariage à Petite-Synthe le 27 juin 1970.

En 1968, Jean Luc et Joëlle se rencontrent lors d'une séance au cinéma Colisée à Saint-Pol-sur-Mer et depuis ils ne se sont plus quittés. Ils ont construit une belle famille en ayant 5 enfants, 13 petits-enfants et 5 arrière petits-enfants. Depuis la retraite, ils s'occupent en participant aux activités pétanque et cartes de l'association Rencontres et Amitiés mais également en jardinant et en bricolant. Nous leur souhaitons encore beaucoup de bonheur !



Les époux VERVLIET ont célébré leurs 50 années de mariage.

## La rentrée des activités culturelles

Les séances d'arts plastiques pour les enfants de 3 à 12 ans, l'activité peinture pour les adultes et l'école de musique ont rouvert leurs portes début septembre aux artistes en herbe et aux confirmés. Des protocoles sanitaires ont été mis en place pour permettre aux enfants et aux adultes de pratiquer de nouveau le dessin, le modelage, le pastel, la peinture à l'huile ou encore le solfège ou le piano... dans le respect des règles de sécurité et de distanciation.



Inscriptions de rentrée à l'école de musique.

### A la Maison des Arts, les cours ont lieu :

- Les lundis et jeudis pour l'atelier adultes "Arc-en-Ciel" de 14h à 18h.
- Les mardis et vendredis pour l'atelier "Arts plastiques" enfants de 17h30 à 19h et les mercredis de 15h à 16h30 et de 17h à 18h30.

### A la Maison de la Musique, les cours ont lieu :

- Tous les lundis, mardis et mercredis à différents horaires selon la discipline musicale. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rendre sur place les lundis ou mardis entre 17h30 et 20h et vous rapprocher de René RANSON.



Les adhérentes de l'Atelier Arc en Ciel ont repris leurs pinceaux.

## Une Fort-Mardyckoise à l'honneur

Thérèse MAZOUNI s'est vu attribuer les insignes de **Chevalier de l'Ordre National du Mérite le 09 juillet**, récompensant son **long engagement associatif de soixante années tourné vers les autres**. La cérémonie qui a mis très justement à l'honneur notre concitoyenne s'est déroulée en présence de nombreux élus dont Monsieur BARTHOLOMÉUS, Maire de Fort-Mardyck. Madame Thérèse MAZOUNI porte haut les **valeurs de notre République** dont la noble valeur de **Fraternité** et est un exemple à suivre pour nous tous.



Thérèse MAZOUNI nommée Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

## Les commerces ambulants à Fort-Mardyck



Ils sont présents régulièrement dans notre commune et animent la vie locale, au même titre que les autres commerçants.

Petit rappel sur qui ils sont et où et quand les trouver :

La friterie ambulante, **Snack Royal** est présente tous les midis de 11h00 à 14h00 sauf le mardi et dimanche, sur le parvis rue Léon Blum. Contact au 06 13 22 39 92.

### Les pizzerias ambulantes :

Le camion de **Pizz' Artist** est présent tous les dimanches soir de 18h à 22h, Place de l'église. Contact au 06-10-62-16-78

**Pizza Dada** est présent tous les mardis soir de 18h à 22h, Place de l'église. Contact au 06 81 64 58 48.

## Réussir Mes Études, le Revenu Minimum Etudiant 2020-2021

**Le Revenu Minimum Etudiant (RME) ouvre aux jeunes une aide aux études supérieures (forfait de 450 € versé pour l'année). Pour pouvoir en bénéficier, il convient de répondre aux critères d'attribution :**

- Justifier de deux années de résidence principale des parents sur la commune de Fort-Mardyck à la date de dépôt de dossier
- Être inscrit(e) dans un établissement d'études supérieures donnant le statut d'étudiant ou dans un cycle d'études spécifiques n'exigeant pas forcément le baccalauréat, dans ce cas la demande sera soumise à l'avis de la commission compétente
- Être âgé(e) au plus de 26 ans.
- Au-delà de cet âge, pour les cursus longs, il conviendra de justifier d'une continuité et d'une évolution dans le parcours d'études
- Justifier d'une progression dans les études, une présence

supérieure à 2 ans dans un même niveau d'études n'ouvrira pas droit au RME

- Justifier des ressources mensuelles totales du foyer/nombre de personnes vivant au foyer.

**Pour effectuer votre demande :** le dossier est à retirer à l'accueil de la Maison de la Solidarité du lundi au vendredi entre 8h30-12h / 13h30-17h ou à télécharger via le [www.fort-mardyck.fr](http://www.fort-mardyck.fr)

La demande accompagnée des pièces justificatives devra parvenir au CAS au plus tard **pour le 31 mars 2021**. Tout dossier remis incomplet ou hors délai ne pourra pas être pris en considération.

**i** Les articles contenus dans cette page ont été rédigés par Francis Benard.

Vie locale - Informations - Témoignages - Souvenirs

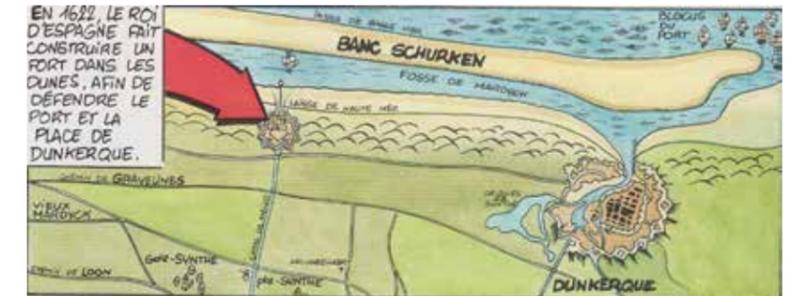
## "Retour sur le passé"

### N° 5 - FORT-MARDYCK : géographie et sol (suite)

Avant de poursuivre l'étude de notre territoire, je vous propose un retour en arrière de 4 siècles pour évoquer le Fort Espagnol. En effet sa construction, son fonctionnement et sa destruction ont laissé des traces à notre sol.

#### 5-3 - Le fort espagnol ou Fort de Mardyck

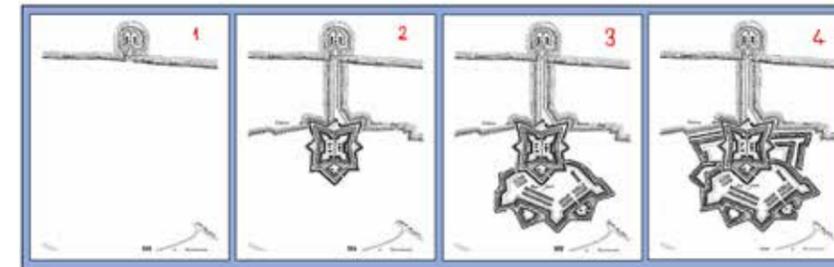
RAPPEL : au début du XVII<sup>e</sup> siècle, le "Port Espagnol de DUNKERQUE" était une base pour les corsaires qui s'attaquaient à la navigation néerlandaise dans la Manche. Les Hollandais bloquaient souvent Dunkerque avec une petite flotte pour tenter d'empêcher les corsaires de prendre la mer. L'entrée du port de Dunkerque se faisait par un étroit canal d'eau profonde appelé Fosse de Mardyck, entre la côte et un banc de sable, appelé Banc de Schurken.



Ceci est illustré par ce dessin extrait de la BD "De Sentinas à Grande-Synthe, l'histoire d'une ville !" réalisée par Alain Neuville et Eric Miller.

A la fin de la trêve de douze ans (1609-1621) entre l'Espagne et les provinces néerlandaises, les Dunkerquois se préparaient à nouveau à la guerre. Anticipant la reprise du blocus néerlandais, le roi d'Espagne demande à un ingénieur dunkerquois Jean Gamel la construction d'un ouvrage pour protéger l'entrée du port.

"Mais le saviez-vous, ce projet aurait été réalisé en plusieurs étapes en lien étroit avec les événements historiques : attaques, combats, etc.... Les écrits et les diverses cartographies d'époque peuvent en témoigner".



**En 1622** – Construction d'une batterie offshore en bois à la marque de marée basse, appelée Batterie de Notre Dame de Montaigu rapidement connu comme "Fort de Bois" (Croquis 1).

(Pour la surveillance et la protection du Port de Dunkerque).

**En 1629** – Construction d'un fort carré. Par sa hauteur, il relie le fort de bois qu'il protège. Plus tard, il est complété par l'ajout d'un fort intérieur avec trois bastions, également entouré par un fossé inondé. Ainsi, nous retrouvons un fort supérieur et un fort inférieur. (Croquis 2 & 3).

(Pour la protection terrestre du Fort de Bois et suite aux combats de 1629).

**En 1645** – Début du creusement du canal De Mello.

**En 1645/46** – Construction et amélioration du fort intérieur, par protection au nord du fort supérieur et construction du bas fort (Croquis 4).

(Pour la protection totale terrestre, suite aux combats et changements d'occupants).

**En 1652** – Renforcement du fort inférieur par la construction d'une nouvelle ceinture avec fossés (Croquis 5).

**En 1665** – Le fort construit par les espagnols apparut comme inutile. Sur demande de Louis XIV, il est rasé en partie, puis définitivement en 1674. Seul est conservé le fortin de bois utilisé comme garde côtier jusqu'en 1698, date de sa destruction ?

La suite  
au prochain numéro

Je reviendrai alors sur l'implication de l'existence du Fort Espagnol pour notre sol : positionnement, niveau bas (Flot Moulin) et haut (la butte), les matériaux et gravats, le cimetière espagnol, les limites...

## Mobilisation autour du plan canicule

Cet été, c'est dans un contexte sanitaire particulier que le Centre d'Action Sociale s'est mobilisé autour du dispositif plan canicule. Les agents ont **contacté régulièrement les 44 personnes inscrites** au registre et ce sont **205 appels** qui ont été passés, pour rappeler les gestes de prévention, mais également pour rassurer et apporter une réponse à une interrogation ou tout simplement rompre l'isolement lorsque la famille n'est pas présente.

### Témoignage

#### d'une habitante inscrite au registre

"Je me suis inscrite au dispositif il y a déjà plusieurs années afin de me sentir protégée. Mes enfants ne sont pas toujours présents l'été mais je sais que je suis accompagnée par le Centre d'Action Sociale. J'apprécie les appels fréquents pour prendre de mes nouvelles cela me rassure. J'aime bien échanger avec la personne qui m'appelle, elle prend le temps de discuter avec moi, et je sais que si j'ai un besoin ou une difficulté je peux les appeler. Je suis également bien entourée par mes voisins, qui s'inquiètent de ma santé et m'apportent leur aide dans la vie quotidienne."



↑ Créativité et imagination ont permis la création de nombreux rubans roses.

## Pass sport et culture

Ce dispositif, mis en place par la ville, permet aux jeunes de 6 à 25 ans dont le quotient familial CAF du foyer est inférieur ou égal à 900 €, d'obtenir une aide financière pour l'adhésion à une activité sportive ou culturelle Fort-Mardyckoise.

Exemples pour une adhésion :

L'adhésion me coûte 30 €. Le CAS me rembourse 25 €.

L'adhésion me coûte en finalité 5 €.

L'adhésion me coûte 10 €. Le CAS verse 10 €. La prise en charge est totale.

Les personnes répondant aux critères d'âge et de ressources sont invitées à se rapprocher de la Maison de la Solidarité munies des justificatifs suivants : dernière attestation de quotient familial CAF, licence ou carte d'adhésion précisant le montant d'adhésion à l'activité, relevé d'Identité Bancaire.

## Défi réussi pour Octobre Rose

Cet été, le CAS avait proposé aux Fort-Mardyckois de participer au défi 12 000 Rubans roses pour Curie. Il s'agissait de confectionner un ruban rose, symbole international de la lutte contre le cancer du sein depuis plus de 30 ans, et de le déposer à la Maison de la Solidarité avant la fin août. Et ce sont **247 rubans** de toutes les matières qui ont été réalisés : en plastique, tissu, laine, en scoubidou et même en bois. L'un d'eux fait même un clin d'œil à la commune avec le blason de la ville ! Encore un grand merci aux participants. La mobilisation Fort-Mardyckoise a été soulignée sur le compte Facebook de l'Institut Curie. Chaque création sera offerte par cette institution aux patientes pendant Octobre Rose.

**i** Les articles contenus dans ces pages ont été rédigés par les responsables associatifs concernés.

**i** CONTACT :  
03 28 21 56 84

## L'AFMACS vous informe

### Le Multi Accueil a rouvert ses portes le 1<sup>er</sup> septembre

Situé dans les locaux de l'Espace Enfance Famille, il vous propose un **service crèche** (accueil régulier) et **halte-garderie** (accueil occasionnel) pour les enfants de 10 semaines à 6 ans résidant à Fort-Mardyck et dans les communes voisines. Les enfants peuvent être accueillis en **journalière continue, ou à la demi-journée avec ou sans repas**. Les repas sont préparés par un prestataire, les menus sont établis en fonction de l'âge de votre enfant. La capacité d'accueil est de **15 places modulables** avec une amplitude d'ouverture hebdomadaire de 41h50. Rappel des horaires : Lundi, mardi, jeudi de 7h45 à 17h45 puis mercredi et vendredi de 7h45 à 13h30.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant au Multi Accueil merci de vous rapprocher du centre socioculturel, 31 rue de l'Amirauté 03 28 21 56 84.



## Dancez avec l'Etoile du marin

L'Etoile du Marin, association de majorettes de la commune, a repris ses entraînements depuis le 15 septembre. Afin de compléter les groupes, **l'association recrute pour la saison 2020/2021 des filles ou des garçons à partir de 3 ans**. Les répétitions ont lieu à la salle des fêtes, le mercredi de 14h à 16h, pour les petites majorettes et à la salle des sports, le dimanche de 14h à 18h pour les grandes.

Contact Karine CAPOEN  
au 06 12 81 72 59



## Le FMOC foot cherche des recrues féminines

**Le FMOC Football Recrute**

**DES JOUEUSES FÉMININES**

Pour découvrir le foot et rejoindre notre club !

Pour compléter notre équipe séniors

Filles née à partir de 2001

Débutante ou expérimentée rejoignez nous !

Pour tout renseignements contactez-nous sur notre page facebook ou contactez nous au : 06.04.65.56.58

Fort Mardyck Olympique Club

Le Fort-Mardyck Olympique Club recherche **des joueuses pour monter une équipe senior féminine**.

Si vous êtes intéressée et que vous avez plus de 18 ans, vous pouvez **contacter M<sup>me</sup> COUENNE** au **06 04 65 56 58**.

Les entraînements auront lieu au stade situé rue Paul Dessinguez les mardis soir et au stade Albert Benoit les vendredis soir.

## Le bal d'ados d'Halloween

(Sous réserve des dernières mesures sanitaires en vigueur)

Vous avez entre 11 et 17 ans, la Commune et l'AFMACS en partenariat avec l'association Art&Fact vous proposent une soirée Halloween rien que pour vous le **28 Octobre 2020** de 18h30 à 23h à la Salle des Fêtes.

Au programme : musique, danses, échanges avec d'autres jeunes

**Déguisement indispensable !**

**Tarif : 3€** par jeune (boisson et restauration comprises).

Renseignements et inscription auprès du secrétariat du Centre Socioculturel depuis le **14 Septembre**.



## La borne numérique

Venez découvrir la borne numérique de l'A.F.M.A.C.S. !

Depuis quelques semaines, **une borne numérique a été installée** au centre social. Elle vous permet de faire **toutes vos démarches administratives en ligne**.

Cet outil permet une utilisation en toute sécurité : les informations que vous entrez sont automatiquement supprimées dès l'instant où vous vous déconnectez et au bout de quelques minutes d'inactivité. Vous avez besoin d'accompagnement pour effectuer une démarche administrative ou pour faire une recherche sur l'un des sites proposés sur la borne ? N'hésitez pas à contacter l'AFMACS, vous êtes les bienvenus.

## Appel aux souvenirs

En 2021, l'Association Fort-Mardyckoise des Activités Culturelles et Sociales (AFMACS) fêtera ses **40 ans d'existence** et lance un **appel aux souvenirs**. Si vous avez des objets qui ont été confectionnés dans leurs activités ou encore des souvenirs à partager avec eux, n'hésitez pas à leur en faire part. AFMACS, Centre socioculturel, 31 rue de l'Amirauté 03 28 21 56 84, [afmacs@wanadoo.fr](mailto:afmacs@wanadoo.fr)

**DYNAMIC DANCE**

VOUS PROPOSE...

Pour les enfants (à partir de 6 ans), adolescents et adultes sur des musiques modernes et actuelles.

A la salle des sport JONNESKINDT de FORT-MARDYCK :

- Mardi 18H/19H Gym Ball
- Mardi 18H15/19H15 Danse Ado
- Mardi 19H30/20H30 Danse Adulte
- Jeudi 19H15/20H15 Danse Confirmé
- Vendredi 16H/17H30 L.L.A
- Vendredi 18H/19H Danse Enfant

LES COURS ONT REPRIS LE 15 SEPTEMBRE A LA SALLE DES SPORTS CLAUDE JONNESKINDT

Pour tout renseignements :  
contactdynamicdance@gmail.com  
Ou par téléphone : 06/24/71/53/64

## L'Avenir Ensemble

### Visite

Le 11 septembre, M<sup>me</sup> Martine Filleul, Sénatrice, est venue à la rencontre des élus issus du groupe majoritaire, afin de s'enquérir des projets locaux. Elle s'est montrée impressionnée par la vitalité de notre commune, son dynamisme, ses ambitieux projets, ainsi que par la richesse de notre vie associative.

### COVID 19 : Restons unis

Préservez notre santé et notre entourage en respectant consciencieusement les gestes barrières : port du masque, lavage fréquent des mains, distanciation sociale ... Gardons à l'esprit que nous devons protéger les plus fragiles d'entre nous et préserver notre système de soins et de santé face à l'éventualité d'une deuxième vague. Nous ne voulons pas revivre de confinement et un engorgement des hôpitaux !

### Une rentrée particulière

Malgré les incertitudes liées au COVID 19, la rentrée scolaire a pu se dérouler dans nos trois écoles. Certes une classe a dû être momentanément fermée. Nous remercions les enseignants et le personnel communal qui ont su s'adapter et ont trouvé des solutions face aux difficul-

## Défi Fort-Mardyckois

### Où sont les masques du conseil régional ?

Alors que le port du masque se généralise, toujours pas de trace des masques promis par la région ? L'obligation de porter le masque venant du gouvernement, il n'y a pas de raison de faire payer cela à nos concitoyens. Votre santé ne doit pas être mise en danger.

### Des licences sportives gratuites pour nos enfants

Si les conditions sanitaires le permettent, les compétitions sportives vont reprendre progressivement. Nous

proposons que la mairie mette en place la gratuité des licences sportives pour les plus jeunes. Cette idée permettra de lever les freins qui empêchent les familles d'inscrire leurs enfants dans les clubs. Après des mois de confinement, faire du sport sera bon pour le moral et pour la santé de nos enfants et des parents !

### Séminaire

Le 19 septembre vos élus majoritaires se sont retrouvés pour un séminaire consacré aux projets communaux qui seront mis en place tout au long du mandat.

**Patrice VERGRIETE** a été réélu Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque. Grégory BARTHOLOMEUS, a été élu conseiller au Transport et à la Mobilité. Nous leur souhaitons un mandat prospère au service des habitants de l'agglomération.

### Nous sommes toujours Charlie !

Depuis le 2 septembre, 14 personnes sont jugées au procès des attentats de janvier 2015 à Charlie Hebdo, Montrouge et l'Hyper Cacher. Plus que jamais soyons unis face à la barbarie ! Ne laissons aucune place à l'intolérance, au fanatisme et à l'obscurantisme ! La municipalité est Charlie !

proposons que la mairie mette en place la gratuité des licences sportives pour les plus jeunes. Cette idée permettra de lever les freins qui empêchent les familles d'inscrire leurs enfants dans les clubs. Après des mois de confinement, faire du sport sera bon pour le moral et pour la santé de nos enfants et des parents !

Nous vous souhaitons une bonne rentrée, Bon courage dans le contexte actuel.

Prenez soins de vous et de vos proches.

## Dépôt sauvage de déchets :

*les contrevenants risquent une amende*



↑ Depuis le début de l'été, les dépôts de déchets sauvages se sont multipliés.

Depuis le début de l'été, les services techniques communaux ont dû intervenir à plusieurs reprises pour ramasser des dépôts sauvages de déchets. Ce comportement traduit **un manque évident de civisme tant à l'égard des habitants de la commune que des agents des services techniques**. Ces infractions sont punies par la loi. En effet, il est **interdit de jeter ou**

**d'abandonner ses déchets dans la rue**. De même, il est interdit de déposer ses déchets sur la voie publique sans se conformer aux règles de collecte des déchets définies par la communauté urbaine (jour, horaires, tri). Dans les 2 cas, ne pas respecter l'interdiction est **puni d'une amende forfaitaire de 68€** qui peut aller jusqu'à 180€ si l'amende est payée après les 45 jours qui suivent le constat de l'infraction ou l'envoi de l'avis d'infraction.

**Pour rappel :** une benne à déchets verts est à votre disposition aux ateliers municipaux, rue Emile Zola, tous les samedis matin de 9h à 12h. Concernant les encombrants, la CUD a créé un dispositif de ramassage à domicile au prix de 12€. Renseignements et prise de rendez-vous au 03 28 24 45 41

## Abaisse de bordures de trottoir

Régulièrement des Fort-Mardyckois demandent à pouvoir bénéficier d'abaissés de bordure devant leur domicile pour accéder aisément à leur garage.

Le Conseil de la Communauté Urbaine de Dunkerque, gestionnaire du domaine public communautaire, a délibéré à ce sujet le 02 avril 2015 et

a voté l'instauration d'une redevance pour réalisation d'abaissé de bordure d'un montant de 1200 euros TTC (hors éventuels frais de déplacements de réseaux et leurs urgences). Toute demande doit être adressée à : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque, Pertuis de la Marine, BP 85530, 59386 Dunkerque cedex 1. Vous pouvez également déposer une lettre en mairie et nous nous chargerons de la transmettre aux services compétents. Enfin, il vous est possible d'effectuer cette demande par mail via le site de la CUD.



## Carnet

### Naissances

- 20.06.20** **Catalaya DUCHESNE**  
de Stéphane DUCHESNE  
et Hélène MACRIPO
- 21.06.20** **Niya KIROV**  
de Thomas KIROV  
et Fatma MANSOURI
- 26.06.20** **Ethan MESSIAEN**  
de Jean-François MESSIAEN  
et Aurore LEFEBVRE
- 27.06.20** **Alice DELBOIS**  
de Damien DELBOIS  
et Pauline DEBLIECK
- 26.07.20** **Lya PLESSIET**  
de Julien PLESSIET  
et Noémie DEVERSENNE
- 29.07.20** **Maïly PETIT**  
de François PETIT  
et Elisabeth BULENS
- 10.08.20** **Lya REVILLON**  
de Camille REVILLON
- 13.08.20** **Lyam COUSIN**  
de Ludovic COUSIN  
et Emilie JUBERT
- 29.08.20** **Julia HARS AGEZ**  
de Jérôme HARS  
et Johanna AGEZ

### Mariages

**Jean-Christophe GUHEL**  
et **Isabelle DEMEULENAERE**  
Grégory DUFOUR et Virginie PIETERS

### Décès

**Christophe SILLANI**, 42 ans  
**Dany ZOONEKYND**  
épouse **DOUYERE**, 68 ans  
**Patrice GODIN**, 65 ans  
**Jean-Pierre JONNESKINDT**, 77 ans  
**Jean-Pierre HOCHART**, 74 ans

## Horaires : de la mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h00  
**03 28 59 68 00**

## du Centre d'Action Sociale

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
et sur rendez-vous de 13h30 à 17h  
au **03 28 59 56 40**

## Fête foraine

→ **du samedi 3  
au dimanche  
11 octobre 2020**

**Pour plus d'informations** (voir page 15)

Ce journal a été préparé et rédigé dans des conditions particulières du fait de la crise sanitaire qui a encore cours dans notre pays. La réglementation évolue quotidiennement. Des règles qui s'appliquaient au moment de la rédaction peuvent avoir changé. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les éventuelles informations devenues désuètes.

### Ducasse

→ samedi 3 octobre

**15 h :** Défilé de l'Ensemble Instrumental municipal et des majorettes de l'Etoile du Marin de la Maison de la Musique

**16 h :** Inauguration à l'angle des rues Leclerc et Amirauté

Suivie d'un petit défilé jusqu'au parking du Centre Socioculturel puis :

Aubade de l'Ensemble instrumental, prestation des majorettes de l'Etoile du Marin pour finir sur un lâcher de pigeons.

### Tarif réduit sur les manèges et animations tout public

par la municipalité

→ mercredi 7 octobre

De 14h30 à 17h30 : présence des mascottes sur la fête foraine

De 16h à 18h :

Animations par Vick Magic Show

**A ne pas manquer !!!**



### Rendez-vous Ville à vélo

Balade à pied ou en vélo autour des aménagements

par la Maison de l'environnement de Dunkerque, la Communauté Urbaine et l'AFMACS

Départ du centre Socioculturel

31 rue de l'Amirauté

→ lundi 5 octobre

Inscription obligatoire avant le 30/09 auprès de l'AFMACS (Centre Socioculturel)  
Tél : 03.28.21.56.84

### Bal ados d'Halloween

de l'AFMACS

Salle des Fêtes

→ Mercredi 28 octobre de 18h30 à 23h

Pour les 11/17 ans

Déguisement indispensable

Tarif : 3€ (boisson et restauration comprises)

Renseignements et inscriptions auprès du Centre Socioculturel, 31 rue de l'Amirauté  
Par l'AFMACS en partenariat avec la Municipalité

### Défilé de St Martin (voir page 14)

Devant la salle des fêtes

→ Vendredi 6 novembre  
à partir de 18h30

Dans les rues du quartier Dessinguez et de la commune

Départ 18h30 de l'Ecole Dessinguez

Arrivée parvis Nelson Mandela

Distribution des volaeren après un spectacle lumineux (cracheur de feu ou jongleur en costume de lumière)

### Spectacle de marionnettes à fil "le Petit Chaperon rouge"

par la municipalité

Salle des fêtes

→ mercredi 18 novembre à 15h

Places limitées à 60 personnes – uniquement sur réservation en mairie à partir du 15 octobre

### Marché de Noël

par Aider et Connaître

Salle des fêtes

→ dimanche 22 novembre de 10h à 18h

Une vingtaine de stands : produits régionaux, artisanat, bijoux, gravure sur verre, lampe...

Entrée gratuite

**Prochain journal : 2<sup>e</sup> quinzaine de novembre 2020**

Articles à remettre en mairie ou à envoyer à [fabienne.lemahieu@fort-mardyck.fr](mailto:fabienne.lemahieu@fort-mardyck.fr)  
et [nathalie.delerue@fort-mardyck.fr](mailto:nathalie.delerue@fort-mardyck.fr) au plus tard pour le 24 octobre 2020